



A Saint-Félix-de-Pallières, le 24 janvier 2025

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu en séance ordinaire le :

Jeudi 30 janvier 2025 à 19 heures 00
Salle polyvalente

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

signé
Le Maire
Michel SALA



Ordre du jour :

- 001 - Approbation du compte-rendu du 02 décembre 2024 ;
- 002 - Approbation du rapport de la CLETC ;
- 003 -Vote définitif de la compensation des communes membres de la communauté de communes du Piémont Cévenol ;
- 004 - Dépenses à imputer sur le compte 623 ;
- 005 - Délibération pour autorisation d'engager des dépenses d'investissement par anticipation avant le vote du budget primitif 2025 ;
- 006 - Demande subvention dans le cadre des amendes de police ;
- 007 - Convention concernant les frais de fonctionnement de l'école primaire de Thoiras-Corbes (classes maternelles et élémentaires) ;
- 008 - Retrait de la délibération 2024-037 sur les délégations du conseil municipal au maire de certaines de ses attributions ;
- 009 - Délégations du conseil municipal au maire de certaines de ses attributions ;
- 010 - Questions diverses ;